

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 31 août 2015**CP2015_08_45
id. 2087

L'an deux mille quinze le trente et un août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-
GARONNE/COMMUNE DE DUNES
BAIL À LOYER**

Le Conseil Départemental souhaite louer à compter du 1er septembre 2015 à la Commune de Dunes, un bureau au sein d'un bâtiment administratif municipal situé au n°1 place des Martyrs, et ce, moyennant une participation mensuelle de 100 € pour les frais d'entretien, eau, électricité et chauffage.

A cet effet, un bail formalisera cette location dont le loyer sera réglé trimestriellement à terme échu.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide de retirer ce dossier.

Le Président,

Christian ASTRUC